



**CTSD du 30 janvier 2018**

**DECLARATION UNSA EDUCATION  
VOSGES**

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous nous focaliserons sur les problématiques éducatives, même si il y aurait beaucoup à dire sur les aspects corporatifs qui touchent l'ensemble des personnels. Nous donnerons simplement comme exemples : le rétablissement du jour de carence, le gel de la valeur du point d'indice pour 2017 et 2018, la hausse de la CSG non compensée intégralement sur la durée et sans gain de pouvoir d'achat, le report d'un an de la mise en œuvre du protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations), ou encore, ce qui n'est pas le moindre : la perte continue du pouvoir d'achat de nos retraité-e-s.

Avec cette première carte scolaire du quinquennat, la politique budgétaire en matière d'éducation se concrétise. Hélas l'Unsa-Education constate que, les inégalités scolaires, tant sociales que territoriales sont toujours trop vivaces. Et une fois de plus, l'étude internationale PIRLS, qui mesure les performances en compréhension de l'écrit des élèves en fin de quatrième année de scolarité obligatoire, indique que la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne internationale mais nettement en dessous de la moyenne des pays européens. Elle montre une nette chute des résultats par rapport à 2011. L'Unsa-Education rappelle que les élèves testés sont entrés à l'école maternelle en 2009 et ont subi pleinement les effets de la politique éducative de l'ère Sarkozy (programmes de 2008, suppression de postes, réduction de moitié des enseignants spécialisés des Rased, quasi-suppression de la formation initiale et continue des enseignants).

Nous pourrions croire que le premier degré est préservé avec une dotation positive pour notre académie. Seulement, notre département perd 876 élèves dans le premier degré et il ne bénéficiera pas de cette dotation pour mettre en œuvre le dédoublement des CP et CE1 en REP et des CE1 en REP+, redonner une formation continue de qualité aux enseignants, assurer le remplacement, accompagner les élèves en difficulté en classe ordinaire, avoir partout des effectifs permettant des enseignements de qualité.

En effet, la mise en œuvre des dédoublements de CP et CE1 Rep et CE1 Rep+ ne se fera pas sans incidences sur les conditions d'apprentissage pour les élèves et d'exercice pour les personnels hors dédoublement : effectifs par classe suite à des suppressions, optimisation du remplacement...

Pour l'Unsa-Education, la mise en œuvre des dédoublements est importante mais ne règle pas à elle seule la question de la difficulté scolaire lorsqu'on sait que 70% des élèves en difficulté ne sont pas scolarisés en éducation prioritaire.

La prise en compte de tous les territoires est donc une nécessité et chaque situation doit être appréciée en tenant compte du contexte spécifique de chaque école sans que la moyenne après fermeture soit le seul critère de décision en cas de suppression de classe.

Il est indispensable pour l'Unsa-Education de limiter le plus possible le déséquilibre qui risque de se créer dans l'offre éducative entre les écoles en REP et hors REP.

Pour l'Unsa-Education, il faut veiller à répondre aux besoins des élèves hors éducation prioritaire notamment avec les Rased et le dispositif *Plus de maîtres que de classes* et à consolider une offre éducative en milieu rural en espérant que les moyens attribués au titre de la ruralité permettront de limiter les situations particulièrement difficiles pour les collègues notamment dans les écoles à 2 classes à 4 niveaux différents par exemple. Situations qui risquent d'être plus fréquentes à l'issue de cette carte scolaire.

Pour le second degré, l'Unsa Education s'interroge sur les préconisations ministérielles d'augmenter l'offre de formation (classes bilingues, enseignements facultatifs, sections sportives...) en prenant les moyens uniquement dans les 3 heures / classe, obligeant les collègues à batailler entre eux pour offrir aux élèves des conditions d'apprentissage tout en veillant à protéger leurs postes ! A l'Unsa Education on croit encore à l'élève au cœur du projet éducatif et on regrette que l'autonomie laissée aux établissements oblige à des choix qui créent des dissensions dans les équipes éducatives.

Pour les équipes, en effet, la seule marge de manœuvre possible pour proposer des enseignements optionnels est de renoncer aux enseignements à effectifs réduits, dédoublements, projets... autant de dispositifs qui bénéficient à tous et plus particulièrement aux élèves les plus fragiles. Pour l'Unsa Education, il n'est pas acceptable de financer certaines mesures au détriment de ceux qui en ont le plus besoin, mais il convient cependant que les options soient accessibles à tous (ou à personne !) sur un même territoire. Ainsi, quelques établissements n'ont pas les moyens de proposer l'option Langues et Cultures de l'Antiquité par exemple et cela est préjudiciable à l'égalité des chances. D'autant que la circulaire n°2018-012 du 24 janvier 2018 rappelle que « *l'enseignement facultatif de langues et cultures de l'Antiquité (LCA) peut apporter un soutien précieux à (la) maîtrise des savoirs fondamentaux de la langue française. Par ailleurs, l'appréhension d'une culture générale humaniste participe de l'émancipation des élèves, notamment de ceux dont les acquis culturels sont les plus fragiles.* »

En espérant que le dialogue social permettra de trouver ensemble les solutions les meilleures au sein de nos CTSD, nous vous remercions pour votre attention.